

Statut de la société coopérative européenne

1991/0388(CNS) - 16/06/1994

Le Conseil marché intérieur a pris note de l'état des travaux concernant ce projet. Il a chargé le COREPER de poursuivre activement les travaux, en tenant compte des arguments avancés sur les points concernant la catégorie des membres non usagers ou investisseurs et le vote plural.